DIRECTION DE LA **S**ECURITE ET DE LA **P**REVENTION

SERVICE TRANQUILLITE PUBLIQUE VIE NOCTURNE

Tél.: 04 72 07 38 31

prevsecu.licence@mairie-lyon.fr

AUTORISATION D'OUVERTURE TARDIVE EXCEPTIONNELLE

Déclaration à effectuer 15 jours au moins avant la date de l'événement ou 1 mois lorsqu'il s'agit d'une première demande

Je soussigné(e)	
Gérant de l'établissement	
Adresse de l'établissement :	
Téléphone :	
Mail :	
Sollicite l'autorisation de laisser mon éta	blissement ouvert jusqu'à :
La nuit du	au
Motif de la demande :	
Date de la demande :	Signature du gérant de l'établissement :

